



Etablissement Médico-Social Public

230 Rue du Château

60170 Ribécourt-Dreslincourt

Tél. 03 44 75 72 72

Appel à candidatures

Mission d'appui artistique au sein de l'IMPro public de Ribécourt

Proposition d'une résidence-mission lancée en direction d'un artiste **des cultures urbaines** au bénéfice des publics et des professionnels de l'établissement médico-social public de l'Oise sur la période de janvier à juillet 2020.

Date limite de dépôt de candidatures :

18 novembre 2019

Qu'est-ce qu'une mission d'appui artistique (Mi. A.A.) ?

La mission d'appui artistique est initiée à des fins de démocratisation culturelle et plus particulièrement d'éducation artistique et culturelle.

Elle est appelée à venir soutenir tout un réseau de professionnels ayant en charge ou la responsabilité de personnes en situation de handicap, pour mener à bien des actions de pratiques artistiques et culturelles. Elle est essentiellement destinée à fédérer un tel réseau autour d'une présence artistique, en l'invitant à s'approprier cette dernière, collectivement et durablement, puis à en démultiplier les apports auprès de son public de référence.

Elle prend la forme d'une résidence-mission, c'est-à-dire d'une pleine présence d'un artiste professionnel (dont le travail de création est l'activité principale, régulière, et repérée au sein des réseaux publics de production et de diffusion).

Le réseau plus particulièrement concerné ici, est celui que constitue les équipes éducatives de l'établissement médico-social public de l'Oise accompagnant des publics en situation de handicap.

La résidence-mission :

Pour l'artiste-résident(e), il s'agit de s'engager dans une démarche de démocratisation culturelle donnant à voir et à comprendre la recherche artistique qui l'anime, ainsi que les processus de création qu'il met en œuvre (réflexions, expérimentations, réalisations).

Une résidence-mission ne se confond nullement avec une résidence de création puisqu'il n'y a ni enjeu de production, ni commande d'œuvre. De nature clairement artistique, la résidence-mission s'appuie sur des formes d'intervention ou d'action très variées, différenciant toutefois des traditionnels ateliers de pratique artistique régis par un tout autre type de cahier des charges et aux finalités différentes.

Elle se décline en 2 phases :

1/ Rencontres avec l'ensemble des professionnels de l'IMPro¹ public de Ribécourt.

Prévues en début de résidence et pouvant revêtir des formes très variées, elles permettront à l'ensemble des professionnels d'appréhender avec l'artiste-résident(e) la manière, sensible et inventive, dont ils aimeraient faire percevoir sa présence ainsi que celle de son œuvre aux publics qu'ils accompagnent.

C'est à l'occasion de cette première phase que commence à s'élaborer conjointement ce que l'on appellera un geste artistique, tout en identifiant plus précisément le contexte d'exercice des professionnels associés et ses différents degrés d'implication possible.

2/ Réalisation d'actions à mener en direction de leurs publics de référence.

Ces actions, gestes artistiques, sont issus de la démarche artistique propre à l'artiste-résident(e) et destinées à en favoriser la familiarisation ou la proximité.

Elles permettront au plus grand nombre d'acquiescer une expérience originale et sensible de son processus de création. Les gestes artistiques peuvent être, selon le cas, participatifs ou pas, spectaculaires ou modestes, jouant de l'effet de surprise ou, au contraire, très annoncés, etc.

Ils pourront se déployer aussi bien au sein d'une unité, d'un service, que dans des espaces communs, afin d'allier des temps de rencontres et d'échanges spécifiques et d'autres plus transversaux.

¹ IMPro : institut médico-professionnel

La résidence-mission repose sur :

- **une action de diffusion de l'œuvre existante.** Les établissements concernés s'engagent à faciliter la réalisation de toutes formes et modes de monstration imaginés, en lieu dédié ou non.
- **quelques actions de médiation** facilitant ou prolongeant l'appropriation des œuvres présentées et privilégiant les échanges inter-personnes, interservices, intergénérationnels. Ces actions sont pensées, si possible, comme pouvant être démultipliées de par l'implication particulière des professionnels du médico-social.
- **quelques actions de pratiques artistiques collectives ou participatives** dont la finalité ne peut-être la réalisation de productions lourdes et pérennes. L'enjeu étant avant tout celui d'un questionnement, via une pratique active, quant au statut de l'art dans l'espace public ou dans l'espace professionnel.

Objet et enjeux

Avec le soutien de la DRAC et de l'ARS Hauts-de-France, dans le cadre du programme Culture-Santé, l'établissement médico-social public de l'Oise souhaite expérimenter une MiAA au sein de son IMPro.

Les enjeux de cette résidence-mission sont de :

- développer la curiosité culturelle et le potentiel artistique des usagers et des professionnels ;
- découvrir les cultures urbaines à travers des disciplines différentes (arts plastiques, musiques, etc.) ;
- permettre aux jeunes d'identifier un processus de création artistique dans toutes ses composantes (de l'idée à la mise en œuvre) ;
- amener les professionnels à une prise de recul sur leur quotidien et les ouvrir à un autre regard sur les personnes accompagnées.

Il est donc recherché, via cette proposition, un artiste professionnel **des cultures urbaines** (hip-hop, slam, graffiti, etc.). Cette discipline a été choisie à la suite d'une initiation au hip-hop avec un artiste que l'ensemble des jeunes avait particulièrement apprécié. De nombreux jeunes résidants dans des cités ou des villes moyennes peuvent avoir des représentations très erronées du travail artistique et de ce qu'impose la création d'une œuvre.

Eléments organisationnels et financiers

La durée de la résidence-mission est de **8 semaines consécutives à temps plein**, à situer dans la période comprise entre **janvier et juillet 2020**. Par exception, elle pourra néanmoins être segmentée si besoin et selon l'activité des établissements d'accueil.

Des temps de coordination sont prévus afin d'accompagner l'artiste-résident dans la découverte des lieux, de veiller aux bonnes conditions de son séjour et de son travail et d'organiser techniquement la résidence-mission.

Afin de piloter et de suivre la résidence sur la période identifiée, sont désignés :

- un comité de pilotage ;
- un coordinateur général ;
- des référents opérationnels désignés constituant l'instance de référence de l'artiste et assure le rôle d'interface avec l'ensemble des professionnels.

Leur identification est précisée en **annexe**.

Le budget maximal disponible pour cette MiAA (salarier de l'artiste - toutes taxes, charges et cotisations comprises) est de **10 000 €**. Ce budget a été rendu possible grâce à une subvention émanant de l'Agence régionale de santé et de la Direction régionale des affaires culturelles.

L'artiste retenu est autonome en matière de déplacement. Il est de préférence, détenteur d'un permis de conduire en cours de validité et dispose d'un véhicule personnel. Il maîtrise l'usage oral de la langue française.

Une partie des frais annexes liés à la mission (déplacements spécifiques éventuels, déplacements entre les établissements d'accueil, repas, petit matériel et/ou consommables) peut être pris en charge par l'établissement médico-social public sur accord explicite préalable de cette dernière, le cas échéant dans le cadre d'une convention de partenariat.

Contexte

Etablissement médico-social public de l'Oise

L'établissement médico-social public de l'Oise se compose d'un IMPro, d'un SESSAD et d'un SAMSAH². La mission spécialisée portée par l'ensemble des trois services peut se formuler comme un accompagnement dédié à la transition de l'adolescence vers le statut d'adulte pour une intégration dans la société.

IMPro public de Ribécourt

L'établissement concerné par la résidence mission est l'IMPro. C'est un établissement ouvert entre 206 et 210 jours par an qui accompagne les jeunes dans la mise en œuvre d'un projet préprofessionnel ou professionnel, mais aussi pour certains dans un projet de vie.

L'IMPro se compose de 4 ateliers professionnels que sont respectivement la blanchisserie, le bois, la cuisine et l'entretien des locaux, et l'horticulture.

Plusieurs de ces ateliers fonctionnent de façon externalisée avec des partenaires de notre territoire (ESAT³ de Crépy en Valois, restauration du Centre Hospitalier Compiègne-Noyon, lycée horticole de Ribécourt, SAMSAH de Noyon).

Il dispose d'une classe encadrée par une enseignante spécialisée. Il propose également un atelier Vie Sociale et Professionnelle (gestion de l'argent, d'un budget, passage des ASSR 1&2, droits et devoirs).

Enfin un programme traitant de la vie affective et de la sexualité est déployé permettant de travailler cette thématique particulièrement prégnante pour les adolescents.

Une fiche de présentation détaillée de ces établissements est fournie en **annexe**.

Le SESSAD et le SAMSAH peuvent être associés à la mission d'appui artistique sur quelques actions.

² SESSAD : service d'éducation spéciale et de soins à domicile / SAMSAH : service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés

³ ESAT : établissement et service d'aide par le travail

Candidature

Pour faire acte de candidature dans le cas où cette proposition vous intéresse, il vous suffit d'adresser avant le 18 novembre 2019.

- une lettre de motivation faisant état d'une bonne compréhension du présent cahier des charges ;
- un curriculum vitae ;
- un dossier artistique ;
- un extrait de casier judiciaire (volet 3) - *spécifique au contexte d'intervention liée à l'enfance et à la petite enfance.*

Ces éléments sont à transmettre en format PDF par mail (n'excédant pas 10 Mo) aux adresses suivantes : cadre@impropublic60.fr et ars-hdf-culture-sante@ars.sante.fr. Merci de préciser dans l'objet du mail : MIAA IMPro Ribécourt / Nom – Prénom du candidat

La commission de sélection, composée des membres du comité de pilotage, sera en mesure d'annoncer le nom de l'artiste retenu le 6 décembre 2019.

Annexes

Etablissement médico-social public de l'Oise	
Etablissement concerné	IMPro Public
Adresse	230 rue du Château – 60170 – Ribécourt Dreslincourt Téléphone : 03 44 75 72 72
Capacité d'accueil	30 jeunes de 14 à 20 ans. 10 jeunes en semi-internat et 20 jeunes en internat
Présentation du public accueilli	L'établissement a pour vocation d'accueillir des garçons ou filles adolescents reconnus et présentant des déficiences intellectuelles légères ou moyennes avec ou sans troubles associés. Les troubles associés qui ne doivent pas être prévalent peuvent concerner : <ul style="list-style-type: none">⇒ des troubles du comportement,⇒ des troubles de la communication et du langage,⇒ des troubles psychiques,⇒ des troubles envahissants du développement.
Equipe de professionnels	1 Directrice par délégation 1 Cadre socio-éducatif 1 Adjointe des cadres 5 Educateurs spécialisés 2 Educateurs techniques spécialisés 1 Conseillère en économie sociale et familiale 1 Technicienne en économie sociale et familiale 1 Enseignante technique 1 Professeur des écoles spécialisée 1 Secrétaire 1 Cuisinière 2 Maîtresses de maison 2 Surveillants de nuit

Composition du comité de pilotage

	Nom Prénom	Métier	Fonction
Coordinateur général	LACAILLE Christophe	Educateur Technique Spécialisé	Educateur d'atelier « bois »
Référents opérationnels	MERSEMAN Séverine	Educatrice Spécialisée	Educatrice d'internat
	MENI Catherine	Educatrice Spécialisée	Educatrice d'internat
	DUPUIS Karine	Conseillère en Economie Sociale et Familiale	Educatrice d'atelier « Cuisine et entretien des locaux »
Référent du projet	DELAHAYE Emmanuel	Cadre socio-éducatif	Chef de service
Membres invités	ARDOUIN Audrey	Chargée de mission Culture-Santé DRAC/ARS Hauts-de-France	
	GOUELLEU Claire	Chargée de mission Culture-Santé DRAC/ARS Hauts-de-France	